

Prix Innovation en maraîchage 2025 – les lauréats

La ferme du Tilleul, lauréate du prix Innovation en maraîchage 2025

Près de 90 personnes – membres et amis du Fonds Baillet Latour, autorités et membres de l’UCLouvain et maraîchers – se sont réunies ce mercredi 26 mars, à la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve, pour la remise du Prix Baillet Latour 2025 pour l’Innovation en Maraîchage.

Le Prix, dont c’était la 6^{ème} édition, a pour objectif de contribuer au développement d’innovations pour des pratiques de maraîchage plus durables. Le lauréat est récompensé à hauteur de 10 000 €. De plus, de la même manière que l’an dernier, le jury a présélectionné trois projets afin d’octroyer un second prix, désigné par le public, à hauteur de 5 000 €. Après avoir annoncé le projet de son choix, le jury a donc laissé la possibilité au public présent à la soirée d’élire un second lauréat parmi les deux restants.

La soirée a débuté par la prise de parole de la Rectrice de l’UCLouvain, Françoise Smets.

Les trois porteurs de projets nominés par le jury – la ferme du chant des cailles, la ferme Sainte Barbe, et la ferme du Tilleul– ont ensuite présenté leur projet au public en 4 minutes.

Par après, le professeur Guillaume Lobet a présenté toutes les activités de la plateforme Fermes Universitaires de l’UCLouvain en lien avec le maraîchage. Cette présentation a permis d’expliquer toutes les recherches, mémoires, essais, etc, installés sur des parcelles des fermes universitaires, dont l’objectif est de répondre à des questions émanant du secteur du maraîchage, et de tendre vers des pratiques plus durables et résilientes.

Enfin, le lauréat de l’édition 2024, Nicolas Deeker, a présenté l’évolution de son projet et les résultats de ses recherches depuis que le prix lui a été attribué il y a un an. Il explique les améliorations de ses systèmes de culture, et les investissements réalisés grâce à ce Prix.

Les projets nominés

La **ferme du chant des cailles** pratique du maraîchage agroécologique au coeur de la Cité-Jardin Le Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort. Producteur.ice.s et consommateur.rice.s forment une communauté où chacun s’engage solidairement: via l’achat d’un abonnement, les mangeur.se.s s’engagent à consommer, en auto-cueillette, les légumes que les maraîchers produisent pour eux.elles. Ensemble, ils soutiennent une alimentation de qualité tout en maintenant des conditions de travail et des salaires décentes, essentiels à la pérennité du projet. Dans un contexte de changement climatique vers un climat plus doux ponctué de périodes très humides, l’objectif de leur projet ici présenté est d’intégrer un groupe de canards coureurs indiens sur les sites maraîchers afin de diminuer les dégâts occasionnés par les limaces et les doryphores toujours plus nombreux, notamment dû à la faible présence de prédateurs naturels liée au caractère urbain de nos sites.

Située à Orp Le Grand, la **ferme Ste Barbe** est une exploitation familiale maraichère complètement en bio depuis 2002. En plus du maraîchage, ils produisent du froment panifiable, de l’orge brassicole, un mélange de céréales + protéagineux pour la réalisation sur la ferme d’aliment pour volailles, et de l’arboriculture. La vente se fait en à des coopératives, à quelques collègues maraichers proches et en direct sur la ferme. Leur projet présenté pour ce Prix consiste à récupérer les déchets verts du parc de collectes de leur commune pour les transformer : Une partie en BRF grossier destiné au paillage des cultures et l’autre partie en BRF

fin plus proche du compost et utilisable comme amendement pour le sol. La ferme est équipée pour la collecte et la transformation de ces déchets verts.

La **ferme du Tilleul**, sur la commune de Silly, produit depuis 2019 une cinquantaine de légumes différents sous tunnel et en plein air, complété d'un atelier poules pondeuses, de quelques porcs, et la culture de champignons. La commercialisation se fait en vente directe, via un petit commerce à la ferme, un groupe de producteur, une coopérative locale, etc.. Le projet présenté pour le Prix consiste à rendre l'association poules pondeuses et culture maraîchère durable pour la partie maraîchère et pour la partie poules pondeuses, en profitant de nombreuses synergies possibles entre les deux productions sur une même surface. Le prix servira à perfectionner l'actuel poulailler mobile, aménager le planning de culture pour pouvoir mieux profiter des bénéfices de l'association poules/maraîchage, et éventuellement créer un second poulailler.

Les lauréats du prix

Le jury a été séduit par le projet de la ferme du Tilleul pour son côté pragmatique et stable économiquement. L'apport du Fonds Baillet Latour permettra donc à Catherine Claeys de stabiliser et améliorer cette activité poules pondeuses.

Le public a, quant à lui, décidé de récompenser le projet de Joël Lambert, ferme Sainte Barbe. Le prix permettra ainsi à Joël Lambert de collecter des déchets verts dans le parc à déchet communal pour en faire du BRF et du compost, qui seront utilisés comme paillage et fertilisant sur les cultures.